

LE RAUVELIN

Votre Magazine d'information de la ville de Camaret-sur-Ayguès



**PRÉSENTATION DU PROJET
DE REQUALIFICATION
AVENUE DU MONT VENTOUX/
AMANDIERS/CHEMIN BATTU**

SOMMAIRE



P. 4 à 7 **Le village bouge :**
toutes les actualités du village en bref

P. 8 **Festivités de Noël :**
Camaret en fête !

P. 9 **Santé et Solidarité :** découvrez le
planning prévisionnel des médecins
de garde sur le territoire intercommunal

P. 10 à 13 **Dossier :** présentation du projet de requalification de l'avenue du Mont
Ventoux, du rond-point des Amandiers et du chemin Battu



P. 14 **Culture et Patrimoine :**
appel auprès des Camarétois

P. 15 à 16 **Enfance et Jeunesse :**
inauguration de la piste de
BMX aux jardins de l'Aygues

P. 17 **Sports :** quelques résultats
de nos sportifs Camarétois

P. 18 **Deux Camarétois
à l'honneur :**
Francis Barthée et Solenn Muga

P. 19 **État-civil et tribune libre**

P. 20 **Agenda :**
votre printemps à Camaret



LE RAVELIN • 33 • Printemps 2023 • Publication éditée par la mairie de Camaret-sur-Aygues • Cours du Midi • 84850 Camaret-sur-Aygues • **Tél. :** 04 90 37 22 60 • **Fax :** 04 90 37 72 33 • **Courriel :** contact@camaret.org • **Directeur de la publication :** Monsieur le Maire de Camaret **Photos :** Mairie de Camaret, Kévin Banck • **Dépôt légal :** À parution • **Création graphique et mise en page :** MG (84210 Pernes-les-Fontaines) • **Fabrication :** MG Imprimerie • **Diffusion :** 2500 exemplaires • Vous pouvez télécharger ce magazine sur le site internet. Distribution au moyen d'un véhicule électrique de la Commune.



Imprimé en France sur papier PEFC, issu de forêts gérées durablement. Tous droits réservés.

WWW.CAMARET.ORG



L'ÉDITO DU MAIRE



Cette année 2023 a commencé de la plus belle des manières à Camaret. Après deux années de crise sanitaire et de restrictions pas toujours adéquates, le conseil municipal et moi-même étions très heureux de vous retrouver le 19 janvier dernier, pour la présentation des vœux à la population. À cette occasion, j'ai pu exposer les nombreux projets qui seront mis en place cette année et notamment les travaux de requalification de l'avenue du Mont Ventoux, du rond-point des Amandiers et du chemin Battu. Nous sommes heureux de vous présenter deux perspectives du projet final représentant le prochain carrefour des Amandiers, à travers la une de cette revue municipale, complétée par un dossier de 4 pages détaillant les enjeux de ces travaux (pages 10 à 13).

Quant à la scène nationale et internationale, les bonnes nouvelles se font rares. Ne restant pas indifférent à ces épreuves, notre village fait tout son possible pour apporter son aide, à son échelle. Ainsi, un an après le début de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, la municipalité vient d'acheminer un 4^e convoi d'aide humanitaire en direction de l'Ukraine (du matériel médical et des denrées alimentaires, page 9). À la suite du terrible tremblement de terre ayant touché la Turquie et la Syrie et faisant près de 44000 morts, le Conseil Municipal a accordé une aide financière et symbolique de 800 € à l'association SOS Chrétiens d'Orient avec qui nous sommes en relation depuis plusieurs années, et qui vient en aide aux populations locales.



LA PHOTO DU JOUR

Camaret vu du ciel.

Plus près de chez nous en France, le Gouvernement a décidé une nouvelle fois, d'imposer une réforme des retraites alors qu'une large majorité des Français y est opposée. Cette réforme, en plus de se révéler particulièrement injuste et inutile, est bien loin des priorités des Français qui, face à un contexte économique défavorable, sont bien plus préoccupés par leur pouvoir d'achat. Je vous rappelle qu'en cas de difficultés, le CCAS de la ville de Camaret se tient à la disposition des Camarétos les plus fragiles, n'hésitez pas à vous manifester auprès de nos agents au 04 90 46 41 47.

Dans un registre plus léger, je vous informe d'ores et déjà que le printemps sera rythmé par de très nombreux événements prévus dans notre village (agenda p. 24). Je me réjouis du dynamisme de nos différentes associations et de nos commerçants qui vous proposent chaque semaine, diverses manifestations. Le samedi 1^{er} avril, le Comité des Fêtes nouvellement créé, vous invite à son premier Bal de Printemps à la salle René Roussière. Découvrez les membres du bureau en page 6, n'hésitez pas à les contacter si vous désirez vous y impliquer. À l'occasion de la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation, qui se déroulera le mardi 25 avril à Camaret, la municipalité dévoilera une plaque commémorative en souvenir d'une famille juive réfugiée et hébergée par la municipalité de l'époque pendant la seconde guerre mondiale. Je remercie par avance nos agents municipaux et Liliane Diaz, ma première adjointe, pour leur précieux travail de recherches de ces derniers mois.

Il me reste à vous souhaiter à chacune et chacun d'entre vous, une bonne lecture de ce 33^e numéro du Ravelin et à vous assurer de notre ferme volonté, avec l'ensemble de mes élus du Conseil Municipal, d'être toujours plus à votre service.

Bien cordialement.

Maire de Camaret-sur-Ayguès
Vice-Président de la Communauté de Communes
Ayguès Ouvèze en Provence (CCAOP)



Rejoignez-nous sur [Facebook/Ville de Camaret](#) @LeVillageAuCoeurduPlandeDieu
Et sur notre compte Instagram @villedecamaret





**6000 ABONNÉS
SUR NOTRE
PAGE FACEBOOK!**



CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS RÉFLEXES!

De nombreux cambriolages sont signalés autour de Camaret. Pour éviter les mauvaises surprises, mettez toutes les chances de votre côté. Prudence, vigilance, anticipation : vous trouverez ici les bons réflexes à développer sans attendre.

- Soyez attentifs à vos clés.

- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.
- Vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de votre domicile
- Une participation citoyenne existe sur Camaret : renseignez-vous auprès de la Police Municipale de Camaret au **0490 37 82 66**.

Un grand merci aux 6 000 abonnés qui suivent quotidiennement toute l'actualité de notre village. Vous êtes de plus en plus nombreux chaque jour, nous vous en sommes reconnaissants. N'hésitez pas à continuer d'inviter vos amis à s'abonner à notre page.

Le service communication



CALENDRIER 2023 DES SAPEURS- POMPIERS

Les Sapeurs-Pompiers de la Vallée de l'Aygues regroupant Sérignan, Camaret et Travaillan sont passés à votre domicile pour vous proposer leur calendrier 2023. Un grand merci à tous ceux qui ont répondu favorablement à leur sollicitation.



**France
Rénov'**

Le service public pour mieux rénover mon habitat

FRANCE RÉNOV'

La Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence en partenariat avec le Conseil départemental de Vaucluse et le Ceder Provence, a organisé une réunion d'information le 29 novembre dernier dans la salle René Roussière afin de présenter les différents dispositifs d'aides financières mobilisables dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments. Rappel de la permanence du Ceder en mairie de Camaret : tous les premiers jeudis du mois. Contactez le service Info Energie au **04 90 36 39 16** ou infoenergie@ceder-provence.org



« VIVE LA SAINTE BARBE, PATRONNE DES SAPEURS-POMPIERS! »

Les Sapeurs-Pompiers de Sérignan, de Camaret et de Travaillan se sont réunis le 10 décembre dernier pour célébrer la traditionnelle Sainte Barbe à Sérignan, en présence de Marie-France Lorho députée de la 4e circonscription de Vaucluse, de Julien Merle maire de Sérignan, de Philippe de Beauregard maire de Camaret, d'Isabelle Daladier-Martin maire de Travaillan et des représentants des Sapeurs-Pompiers. « Faire Sainte Barbe » est souvent un moment privilégié pour réaffirmer la cohésion du groupe et rendre hommage aux disparus. Mais c'est aussi l'occasion de témoigner de la considération et

du respect que la population porte au travail remarquable et courageux qu'ils accomplissent au quotidien. Monsieur le Maire Philippe de Beauregard a tenu à exprimer une nouvelle fois toute sa gratitude et son respect à nos Sapeurs-Pompiers ; il est important que les collectivités soient au plus près de nos pompiers qui sont de plus en plus victimes d'agressions. En tant qu'acteur politique, nous devons tout faire pour les protéger et faire respecter l'uniforme qu'ils portent ! Cette belle cérémonie s'est ensuite conclue par la remise des galons et un apéritif convivial. Une soirée dansante était ensuite organisée dans la salle de la Garance.



UN NOUVEL OPÉRATEUR

Changement de l'opérateur du service d'assainissement collectif: information de la CCAOP. À partir du 1^{er} janvier 2023, VEOLIA est le nouvel opérateur du service d'assainissement collectif sur les 8 communes de la CCAOP dont fait partie notre commune. En cas d'obstruction du branchement d'assainissement raccordé à votre habitation, contactez le numéro d'urgence au **09 69 32 93 28**.



DÉLIVRANCES DES TITRES SÉCURISÉS

Cartes nationales d'identité, passeports: rappel important de la Préfecture de Vaucluse. N'attendez pas le dernier moment, pensez à vérifier les dates de validité de vos titres! Suite à une réunion de coordination CERT/Préfecture/Communes détentrices des dispositifs de recueil des titres d'identité, la Préfecture a édité un flyer d'information pour améliorer la fluidité sur les guichets des villes et anticiper le renouvellement de 14 millions de titres prévus en 2023. Plus de renseignements sur www.vaucluse.gouv.fr



Installée depuis 1995 sur notre traditionnel marché de Camaret, Monique Pagano prend une retraite amplement méritée et laisse son stand de pâtes fraîches, raviolis, sauces tomate

LE VILLAGE BOUGE



CÉRÉMONIE DES VŒUX AU PERSONNEL DE LA VILLE DE CAMARET

Monsieur le Maire Philippe de Beau regard et Yann Baly, directeur général des services, ont présenté leurs vœux au personnel le 13 janvier dernier dans la cafétéria de la salle René Roussière.

Écoute et remerciements étaient au cœur des discours avant la traditionnelle remise des médailles du travail. Félicitations à nos 5 agents qui ont été promus.



CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION

Monsieur le Maire Philippe de Beau regard, accompagné de son Conseil Municipal, a présenté ses vœux aux Camarétois le 19 janvier dernier, en présence de nombreux élus et personnalités. Nous vous remercions d'être toutes et tous venus si nombreux témoigner une nouvelle fois votre attachement à notre village, que vous

soyez élus, chefs d'entreprise, commerçants, responsables ou membres d'associations, représentants d'administrations, fonctionnaires, militaires, et vous tous chers Camarétois. Retrouvez l'intégralité du discours de Monsieur le Maire sur notre site Internet www.camaret.org dans la rubrique « Actualités ».

DU CHANGEMENT SUR NOTRE MARCHÉ DE PROVENCE!

et plats cuisinés à la jeune Anaïs. La transition a déjà commencé depuis le début de l'année entre Monique et Anaïs et s'est achevée il y a quelques semaines le temps qu'Anaïs puisse prendre correctement ses marques. La

municipalité de Camaret souhaite une excellente retraite à Monique et une bonne continuation à Anaïs. N'oubliez pas, le marché de Provence, c'est tous les mercredis matin de 8h à 12h sur le parking du motoball.



LE VILLAGE BOUGE



DISTRIBUTION DU GUIDE-AGENDA 2023

Comme à chaque début d'année, Monsieur le Maire Philippe de Beau regard, est allé distribuer le nouveau Guide-agenda 2023 aux entreprises de

la Zone d'Activités Jonquier et Morelles. Si vous ne l'avez pas encore reçu, vous pouvez le demander à l'accueil de la mairie.



LE TRI DES BIODÉCHETS

Campagne de sensibilisation au tri des biodéchets. Depuis plusieurs semaines, Éric, ambassadeur du tri de la CCAOP, vous rend visite à votre domicile pour vous sensibiliser sur le tri des biodéchets. Les biodéchets en 2020 représentent 7 kg/habitant/an soit 30 % de la poubelle d'ordures ménagères. C'est pourquoi la CCAOP a installé des colonnes spécifiques pour les biodéchets sur la plupart des points d'apport volontaire. N'hésitez pas à réserver le meilleur accueil qu'il soit à Éric, qui terminera de prospecter sur Camaret dans quelques semaines.



REPAS DU CLUB BEL AUTOMNE

Le Club Bel Automne organisait son premier repas de l'année à la salle René Roussière le 26 janvier dernier, en présence de 85 participants. Ce repas s'est terminé de la plus belle des manières

en chanson. Retrouvez le programme complet du Club Bel Automne pour l'année 2023 sur notre site Internet www.camaret.org, rubrique « Associations » puis « Club Bel Automne ».

ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique portant sur le projet de Modification n° 3 du Plan Local d'Urbanisme. La Modification du PLU a pour objectif d'ouvrir la zone 2AU située entre la route d'Orange et le chemin du Blanchissage. L'enquête publique se déroulera du lundi 27 février 2023 (à 13h) au vendredi 31 mars 2023 inclus, soit 32,5 jours consécutifs. Le siège de l'enquête publique est situé à la Mairie de Camaret-sur-Aygués (80, cours du Midi 84850 Camaret-sur-Aygués). Documents à télécharger sur notre site Internet www.camaret.org rubrique « Mairie » puis « Enquêtes publiques ».

LE COMITÉ DES FÊTES DE CAMARET-SUR-AYGUES

Le Comité des Fêtes de Camaret-sur-Aygués, qui a vu le jour en ce mois de février, est déjà au travail. Les membres du bureau, réunis autour du président, David Azzolini, planchent dès à présent sur la programmation des quelques manifestations qui seront organisées au cours de l'année 2023, qui sera pour le Comité celle de la mise en route. Pour faire connaissance, le Comité des Fêtes vous donne **rendez-vous samedi 1^{er} avril** à partir de 19h pour un **Bal de Printemps** pour toutes les générations (ce n'est pas un poisson!), à l'Espace René Roussière



pour fêter l'arrivée du printemps. Coupez à retrouver dans l'agenda à la dernière page de ce magazine. N'hésitez

pas à le découper et à la présenter à la buvette pour bénéficier d'une consommation offerte. Carte bleue acceptée. Venez nombreux!

Composition du bureau du Comité des Fêtes :

- Président : David Azzolini
- Vice-président : Christophe Anselyn
- Trésorier : Marc Deneux
- Secrétaire : Catherine Gaignaire
- Secrétaire adjointe : Corinne Pagano

Contact : comitedesfetescamaret@gmail.com



Arrêté n° 2022-VOI-377

Durée de stationnement limitée à 20 minutes :

- Grand'Rue : 5 places aux abords de la place de l'Eglise

Durée de stationnement limitée à 30 minutes :

- Chemin de Piolenc : 3 places côté droit de la voie au niveau du n° 64
- Parking de la Poste : 6 places de stationnement sur la gauche du parking

Durée du stationnement limitée à 1h :

- Portion cours du Midi
- Portion cours du Levant
- Portion cours du Nord
- Portion cours du Couchant

Arrêté n° 2022-VOI-339

Durée de stationnement limitée à 5 minutes du lundi au vendredi de 8h à 19h :

- Devant la Civette du Cours (cours du Midi)

REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT DANS LE VILLAGE

Devant l'augmentation sans cesse croissante du parc automobile, le domaine public routier ne saurait être uniquement utilisé pour des stationnements prolongés et excessifs, il y a donc lieu de permettre une rotation normale des stationnements de véhicules dans l'intérêt général. Le stationnement est réglementé dans le temps par des emplacements « Zone Bleue » dans les rues, portions de rues et parcs de stationnement du lundi au dimanche de 8h à 19h comme suit :

Des disques de stationnement sont à votre disposition gratuitement à l'accueil de la mairie ou au poste de la Police Municipale. N'oubliez pas d'apposer votre disque de stationnement derrière votre pare-brise. En vous remerciant de votre compréhension.

Arrêtés municipaux à retrouver sur notre site Internet www.camaret.org rubrique « Actualités ».



QUELQUES FLOCONS À CAMARET!

Un peu de neige est tombée dans la nuit du 26 au 27 février sur notre village, un peu plus dans différents secteurs du Vaucluse. Par mesure de précaution, une équipe de nos services techniques était mobilisée dès 6h du matin. Nous étions cependant bien loin des 40 cm de neige tombés le 8 janvier 2010 en vallée du Rhône et à Camaret!



JOYEUX ANNIVERSAIRE À LA CIVETTE DU COURS!

Sophie et Christophe ont convié les membres de l'UCCAV et la mairie à venir partager le verre de l'amitié le 4 mars dernier, à l'occasion de leurs 10 ans d'existence. Et toutes nos félicitations à Christophe qui vient récemment d'être élu président de l'UCCAV.



FESTIVITÉS



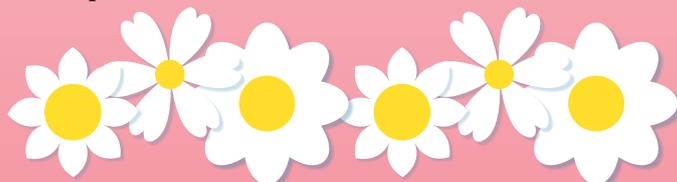
GOÛTER DE NOËL DES SENIORS

Plus de 200 convives se sont réunis à la salle René Rousière à l'occasion du traditionnel goûter des seniors organisé par la ville de Camaret et le CCAS le 8 décembre dernier. Les participants étaient heureux de ces instants de partage et de convivialité et séduits par les assiettes particulièrement gourmandes proposées par Georges Traiteur et par l'après-midi musicale et dansante animée par Gilles Gebauer et son équipe. Gilles Gebauer est champion d'Europe d'accordéon! M. et M^{me} Gabriel ont été mis à l'honneur à l'occasion de ce goûter, ils fêtent cette année leur 60^e anniversaire de mariage! Nous leur renouvelons nos félicitations les plus sincères! Les convives sont repartis ensuite avec un colis offert par la ville de Camaret et le CCAS pour les fêtes de fin d'année.



CONCOURS DE DÉCORATIONS EXTÉRIEURES DE NOËL À CAMARET

Bravo à Nathalie Rose qui a remporté la 3^e édition du concours de décorations extérieures de Noël ainsi qu'à tous les autres participants. La remise des prix s'est déroulée sur la place des Félibres à l'occasion du marché de Noël de la Maison des Vins. Rendez-vous en novembre prochain pour la 4^e édition! Découvrez les plus belles décorations des participants notre site Internet www.camaret.org rubrique « Vie locale » puis « Concours de décorations extérieures de Noël ».



RETOUR EN IMAGES SUR LES DIFFÉRENTS NOËLS 2022!

L'école Saint Andéol



L'épicerie Au Gré de Flo



Péquélès des ASSMAT



L'école Souleiado



Café du Siècle « Chez JB »



L'Association Roller Camarétois





SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

La Ville de Camaret a fait partir un 4^e camion en direction de l'Ukraine le 25 janvier dernier. Ce camion de 38 tonnes a été

chargé par nos services techniques, il est composé de plusieurs palettes de denrées alimentaires, de médicaments, de matériel

médical, orthopédique et technique, d'un siège de dentiste totalement équipé et de plusieurs matelas. Ce camion est arrivé quelques jours plus tard à Jaroslaw à la frontière entre la Pologne et l'Ukraine. Le matériel a ensuite été transféré à l'hôpital de Kharkiv qui a été bombardé il y a quelques semaines. Nous remercions une nouvelle fois les donateurs et les bénévoles sans qui, ce nouveau convoi n'aurait pas pu avoir lieu : les infirmières de Camaret, Intermarché, le Docteur Borgeot et ses confrères médecins, l'ordre des médecins, le Secours Catholique d'Orange et l'association Chrétienté Solidarité qui a entièrement pris en charge le coût du transport.



Remise de chèque

Olivier Roman et Camille Bochaton ont remis un chèque de 1400 € à trois associations caritatives le 3 février dernier en mairie de Camaret, en présence de Monsieur le Maire Philippe de Beauregard et de plusieurs élus municipaux. Dans le cadre de leur spectacle 2022 « Lutinerie de Noël », la troupe de L'Act En Scène a organisé 9 représentations auprès des écoles de Mornas, Mondragon, Camaret (Saint-Andéol), Méthamis, et des Comités d'Entreprise de Raynal & Roquelaure et d'Inéo Equans à Mauquiu, permettant ainsi de récolter cette somme d'argent. Les trois associations qui vont se partager les bénéfices de ces représentations sont :

- Association **Nid Doux** qui a pour mission d'améliorer le confort des nouveau-nés et de leurs familles dans le service de néonatalogie,
- Association **Docteur Clown** qui a pour mission de détendre les enfants malades et leur faire oublier l'hôpital,
- Association **Rêves** qui a pour mission d'exaucer le rêve des enfants et adolescents très gravement malades.

La municipalité félicite L'Act En Scène pour ce très beau geste de solidarité. De nombreuses animations sont d'ores et déjà proposées pour cette année 2023, avec un point d'orgue, la seconde édition de leur festival les 29 et 30 septembre à l'espace René Roussière de Camaret.

Planning prévisionnel des médecins de garde pour l'année 2023 sur le territoire intercommunal

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 ^{er}	4 et 5	5 et 6	1 ^{er} et 2	1 ^{er}	3 et 4
Dr ODDON 04 90 60 00 42	Dr VICART 04 90 34 22 30	Dr BORISOVSKY 04 90 34 30 51	Dr GONZALEZ 04 90 41 94 01	Dr DOLL 04 90 40 64 76	Dr GIFFON 04 90 37 73 59
7 et 8	12 et 13	11 et 12	9 et 10	7 et 8	10 et 11
Dr VINCENT 04 90 29 71 81	Dr ROCCI 04 90 29 65 85	Dr ENAULT 04 90 29 65 85	Dr BAILLY 04 90 37 29 95	Dr ENAULT 04 90 29 65 85	Dr FRANCOZ 04 90 30 80 26
14 et 15	19 et 20	18 et 19	15 et 16	13 et 14	17 et 18
Dr BAILLY 04 90 37 29 95	Dr DOLL 04 90 40 64 76	Dr FRANCOZ 04 90 30 80 26	Dr VINCENT 04 90 29 71 81	Dr ROCCI 04 90 29 65 85	Dr BRETECHER 04 90 37 19 69
21 et 22	26 et 27	25 et 26	22 et 23	18 et 19	24 et 25
Dr BORISOVSKY 04 90 34 30 51	Dr BRETECHER 04 90 37 19 69	Dr DOLL 04 90 40 64 76	Dr BRETECHER 04 90 37 19 69	Dr LEOUFFRE 04 90 70 07 24	Dr ENAULT 04 90 29 65 85
28 et 29			29 et 30	20 et 21	
Dr GONZALEZ 04 90 41 94 01			Dr ADDALA 04 90 29 56 56	Dr VICART 04 90 34 22 30	
				27, 28 et 29	
				Dr DOLL 04 90 40 64 76	

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 ^{er} et 2	5 et 6	2 et 3	1 ^{er}	1 ^{er}	2 et 3
Dr ADDALA 04 90 29 56 56	Dr GONZALEZ 04 90 41 94 01	Dr BAILLY 04 90 37 29 95	Dr VICART 04 90 34 22 30	Dr VICART 04 90 34 22 30	Dr FRANCOZ 04 90 30 80 26
8 et 9	12 et 13	9 et 10	7 et 8	4 et 5	9 et 10
Dr VICART 04 90 34 22 30	Dr GIFFON 04 90 37 73 59	Dr ODDON 04 90 60 00 42	Dr ADDALA 04 90 29 56 56	Dr DOLL 04 90 40 64 76	Dr GIFFON 04 90 37 73 59
14, 15 et 16	14 et 15	16 et 17	14 et 15	11 et 12	16 et 17
Dr ENAULT 04 90 29 65 85	Dr ROCCI 04 90 29 65 85	Dr FRANCOZ 04 90 30 80 26	Dr ODDON 04 90 60 00 42	Dr BAILLY 04 90 37 29 95	Dr LEOUFFRE 04 90 70 07 24
22 et 23	19 et 20	23 et 24	21 et 22	18 et 19	23, 24 et 25
Dr VINCENT 04 90 29 71 81	Dr GONZALEZ 04 90 41 94 01	Dr DOLL 04 90 40 64 76	Dr VINCENT 04 90 29 71 81	Dr ODDON 04 90 60 00 42	Dr GONZALEZ 04 90 41 94 01
29 et 30	26 et 27	30	28 et 29	25 et 26	30 et 31
Dr LEOUFFRE 04 90 70 07 24	Dr BORISOVSKY 04 90 34 30 51	Dr VICART 04 90 34 22 30	Dr BONNOURE 04 90 30 83 57	Dr ROCCI 04 90 29 65 85	Dr ENAULT 04 90 29 65 85

COORDONNÉES

Dr DOLL Andréas - Route du Plan de la Galle - 84100 Uchaux
Dr ENAULT Marie-Alice - 31 bis, Bd F. Mistral - 84420 Piolenc
Dr BORISOVSKY Emilija - 7, Pl. du Gl de Gaulle - 84290 Cairanne
Dr BAILLY Brigitte - Rue de la Clavonne - 84850 Camaret / Aigues
Dr GONZALEZ Jérôme - 31, Av. F. Gonnet - 84850 Camaret / Aigues
Dr BRETECHER Anne - 34, Av. Jean Moulin - 84550 Mornas
Dr ROCCI M. Dominique - 31 bis, Bd F. Mistral - 84420 Piolenc
Dr MAYORDOME J.-Christian - 31 bis, Bd F. Mistral - 84420 Piolenc
Dr FRANCOZ Michèle - 2, Ch. de Moreau - 84290 Ste-Cécile-les-Vignes

Dr VICART Virginie - 26, Av. H. Fabre - 84420 Piolenc
Dr VINCENT Alain - 21 bis, Bd F. Mistral - 84420 Piolenc
Dr ADDALA Malika - 4, Av. de la Gare - 84420 Piolenc
Dr GIFFON Eric - Route d'Orange - 84850 Camaret/Aigues
Dr LEOUFFRE Hélène - 2, Imp. Bagnoly - 84830 Sérignan-du-Comtat
Dr ODDON Pascal - 8 bis, Rue Gl de Dianoux - 84830 Sérignan-du-Comtat
Dr BONNOURE Philippe - 24, Av. Jean Jaurès - 84290 Ste-Cécile-les-Vignes



LE MOT D'HERVÉ AURIACH, 2^e adjoint délégué aux travaux, voirie, bâtiments, propreté, manifestations



Dans quelques mois vont débuter les travaux de requalification de l'avenue du Mont Ventoux, du rond-point des Amandiers et du chemin Battu. Ces travaux annoncés dans le programme de Philippe de Beauregard en 2020 lors des élections municipales, vont permettre de

restructurer les voies, de sécuriser les zones d'échange et notamment devant l'école des Amandiers, de conforter l'offre de stationnement, de ralentir la vitesse et de relier les cheminements doux. Des travaux ont déjà été effectués ces dernières années sur l'avenue du Mont Ventoux en coordination avec les différents concessionnaires pour améliorer les réseaux souterrains (assainissement, eau, électricité et télécoms). Ces travaux de requalification qui devaient débuter dans le courant du printemps, ne commenceront finalement pas avant la fin de l'année. En effet, la municipalité a demandé en parallèle à la CCAOP, de lancer un travail d'études afin d'améliorer l'écoulement

des eaux pluviales du complexe René Roussière à l'avenue du Général de Gaulle et au rond-point des Amandiers. Comme vous le savez, ce secteur est régulièrement inondé lors d'épisodes méditerranéens. La municipalité attend donc le rapport de cette étude pour déterminer quelles seraient les meilleures solutions pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales et limiter ainsi les inondations, avant de lancer les travaux de requalification. Nous voulons vous expliquer à travers ce dossier de 4 pages, pourquoi il est nécessaire de réaliser ces travaux de requalification en vous présentant un état des lieux précis de la situation et le projet en lui-même : bonne découverte! »

ÉTAT DES LIEUX RÉALISÉ PAR LE CABINET C2I CONSEIL



2/ Voirie actuelle

Plan général : la typologie de la voirie montre l'importance du carrefour giratoire (rond-point des Amandiers) situé au centre du périmètre d'étude. L'avenue du Mont Ventoux, nettement plus étroite, pose des problèmes de circulation automobile et piétonne mais aussi de stationnement. La présence des écoles, du centre de loisirs et des terrains de sport montre l'importance d'identifier et de sécuriser les liaisons et cheminements piétons.

1/ Structuration urbaine

Le bâti est dense autour de l'Avenue du Mont Ventoux. Cette avenue étroite constitue la liaison entre l'Ouest de la commune à dominance industrielle et l'Est de la commune où se trouvent les écoles et les complexes sportifs. L'avenue Louis Pasteur constitue l'entrée de ville depuis le Sud. Le bâti est plus clairsemé autour de cette artère. L'avenue Général de Gaulle est l'entrée Est de la commune. Les façades sont présentes au Sud. Le Nord dispose de plus d'espace avec l'allée du 5 juillet 1962 qui dessert les stationnements et l'école maternelle. Le chemin Battu s'ouvre sur le parc Abbé Joseph Persat au Sud avant de se refermer entre mur et bâti au Nord.





Avenue du Mont Ventoux



Chemin Battu

Avenue du Mont Ventoux : une rue étroite qui s'élargit en approche du groupe scolaire. Absence de cheminement piéton conforme à la loi sur l'accessibilité. Un canal revêtu de dalles en très mauvais état. Une chaussée très dégradée et des places de stationnement très utilisées.

Avenue du Général de Gaulle : une entrée de ville rectiligne. Une chaussée bordée d'un alignement de pins. Une contre-allée dédiée au stationnement et aux cheminements piétons. Une école maternelle. Un arrêt de bus surélevé. Un parking des écoles sur le-

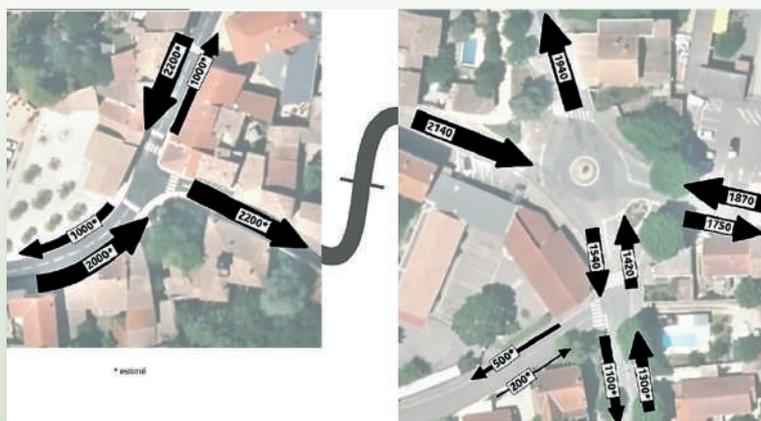
quel se tient le marché, un supermarché et une station-service.

Avenue Louis Pasteur : entrée de ville rectiligne avec une chaussée bordée d'un alignement d'arbres. Arrivée de la voie verte (ancienne voie ferrée). Liaison piétonne Centre de loisirs/groupe scolaire et habitations en retrait par rapport à la voie.

Chemin Battu : une rue à sens unique qui se rétrécit en approchant du centre. Un paysage ouvert sur le parc qui se referme en arrivant sur le centre et une liaison piétonne importante entre le centre et les groupes scolaires.

3/ Espaces verts

Le secteur d'étude dispose d'un couvert végétal important, notamment dans les espaces privés. Les avenues Louis Pasteur et Général de Gaulle sont bordées d'un alignement d'arbres de grande taille. Les conifères et platanes sont en nombre important. Un certain nombre d'éléments de patrimoine naturel situés en zone urbaine a fait l'objet d'une identification au titre du code de l'environnement. Il s'agit de boisements et espaces paysagers divers, qui permettent de maintenir des poumons verts au sein de la trame urbaine.



4/ Trafic

Observations : l'anneau giratoire (rond-point des Amandiers) est bien trop large. Une largeur de 3,5 à 4 m serait suffisante. Les voitures peuvent y circuler à plusieurs fronts. Ce rond-point est accidentogène. Le positionnement du giratoire est malcommode pour la giration des bus car il oblige à effectuer une rotation de 300° pour tourner de l'avenue du Général de Gaulle à l'avenue Louis Pasteur, ce qui représente quasiment un demi-tour.

La longueur du passage piéton qui coupe l'avenue du Mont Ventoux est trop grande (6 m). C'est pénalisant

pour la traversée des enfants. La voie de circulation ne devrait pas être aussi large.

Idem pour le chemin Battu, dont la largeur de traversée est excessive (9 m). Or, ce passage piéton est très utilisé.

La circulation sur l'avenue du Général de Gaulle est parfois bouchonnée, pendant les heures d'entrée et de sortie des écoles. Plusieurs raisons à cela: les arrêts de cars en pleine voie, les véhicules qui forcent le passage en sortant du parking du motoball en tournant à gauche, l'entrée et la sortie d'Intermarché.

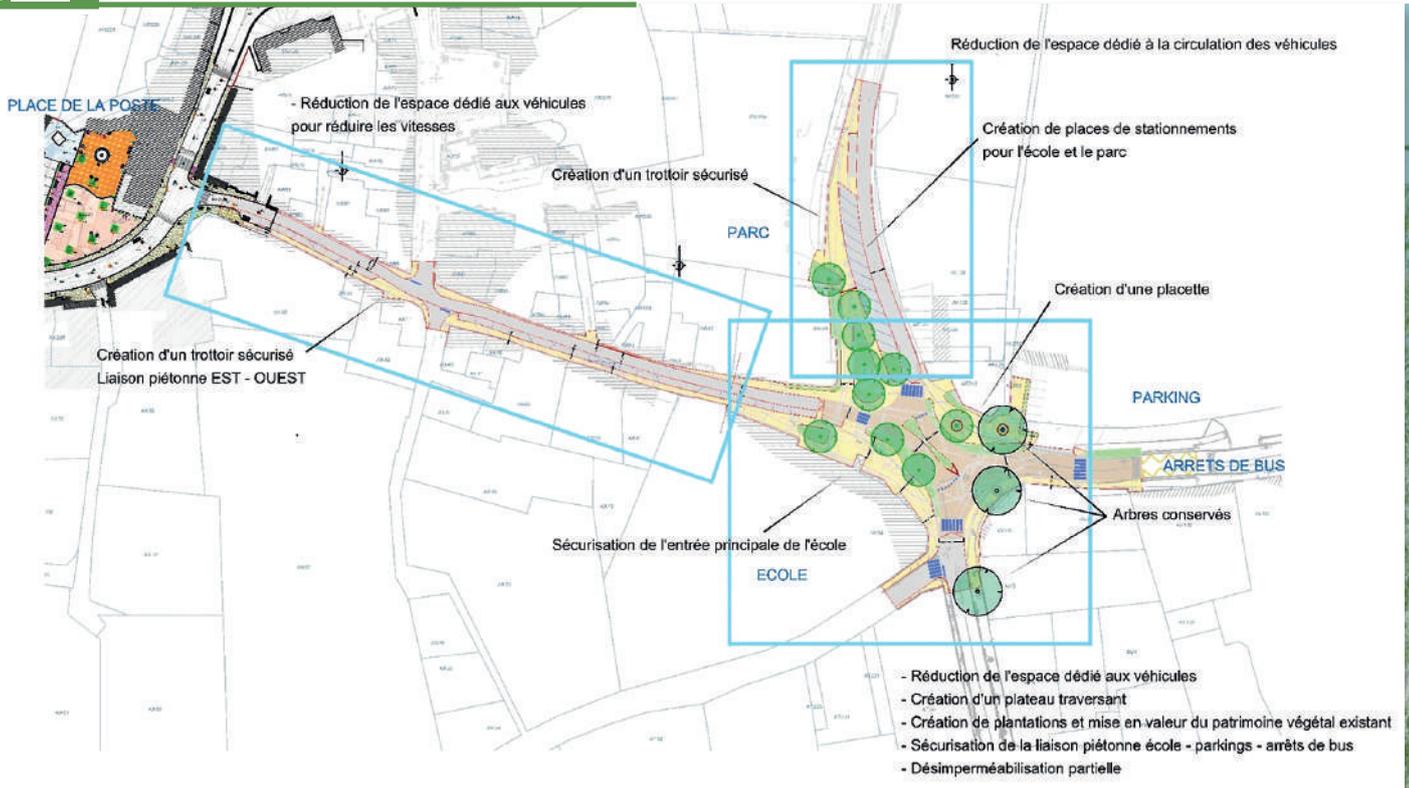
Ci-dessus l'étude du trafic moyen journalier, tous véhicules, par jour et par sens de circulation sur ce secteur Mont Ventoux/Rond-point des Amandiers. Comptage réalisé du 25 au 31 mars 2022.

Une circulation très dense et dangereuse dans ce secteur qui mérite une requalification !





DOSSIER TRAVAUX



Enjeux de restructuration et de requalification

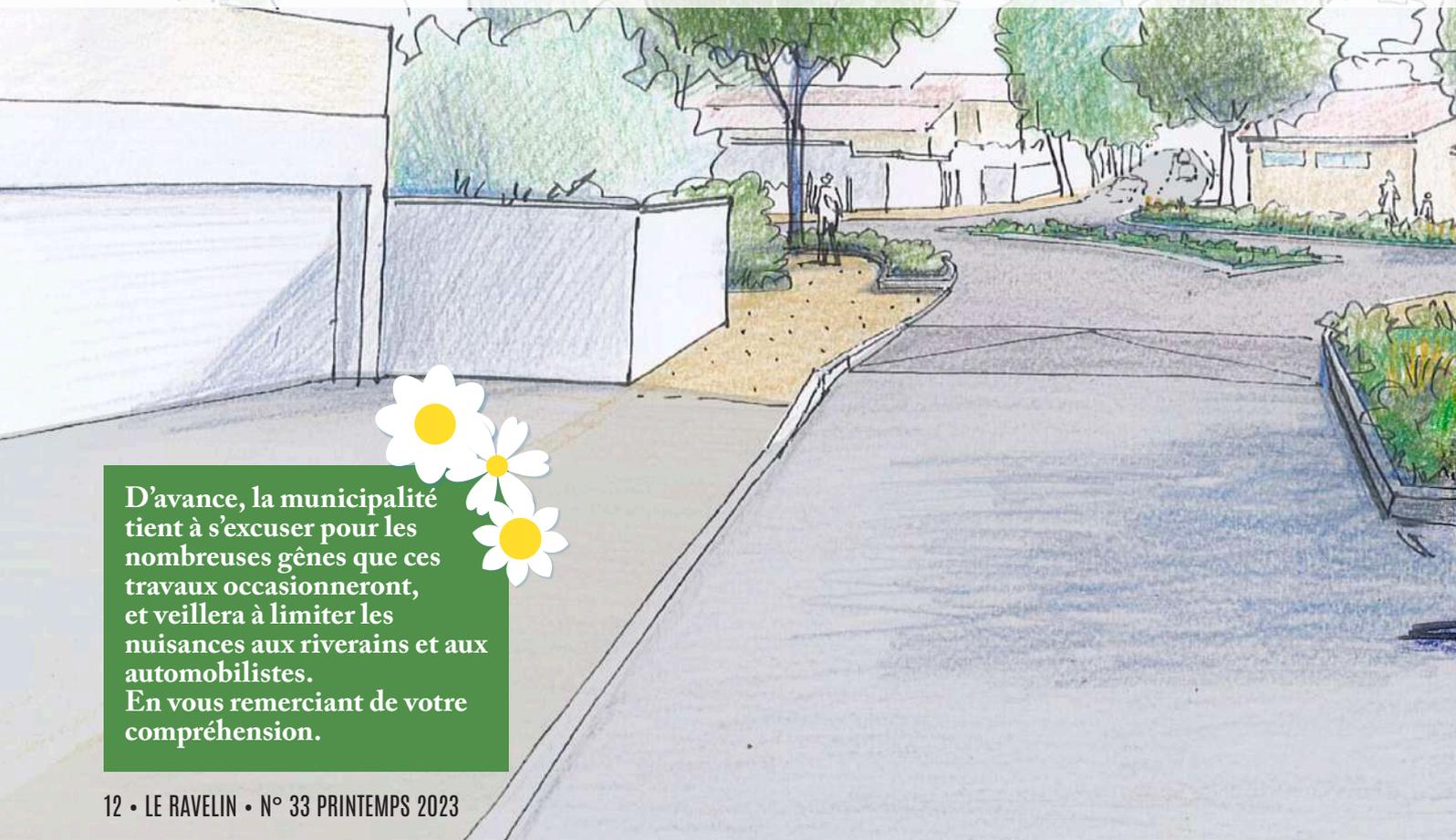
- Relier et développer les cheminements doux,
- Sécuriser les zones d'échanges,
- Restructurer les voies,
- Apaiser la circulation motorisée,
- Relier le parc et les complexes sportifs,
- Conforter l'offre de stationnement.

Enjeux de mise en valeur identitaire

- Marquer les entrées de ville,
- Créer un espace public/une place marquant l'entrée vers le centre bourg,
- Mettre en valeur le paysage et le patrimoine,
- Renforcer la trame paysagère.

Enjeux de préservation

- Préserver les alignements qui constituent une composante importante du paysage,
- Préserver les perspectives sur les éléments architecturaux importants de la commune.



D'avance, la municipalité tient à s'excuser pour les nombreuses gênes que ces travaux occasionneront, et veillera à limiter les nuisances aux riverains et aux automobilistes. En vous remerciant de votre compréhension.



Esquisse / orientations d'aménagement - Carrefour Ventoux / De Gaulle / Battu / Pasteur / -



Caractéristiques

- Carrefour qui se décompose sous la forme de 2 carrefours en T accolés,
- Redistribution de l'espace de façon plus équilibrée entre les différents modes de déplacement.
- AV3 L'espace dédié aux piétons est beaucoup plus important.
- Les traversées piétonnes sont plus courtes et donc plus sécuritaires
- L'espace dédié aux véhicules est réduit au minimum utile.
- Libération d'emprise au bénéfice des plantations et espaces verts.

Places totales de stationnement

- Avenue du Mont Ventoux: 20 places + 1 place PMR,
- Chemin Battu: 16 places en épi.

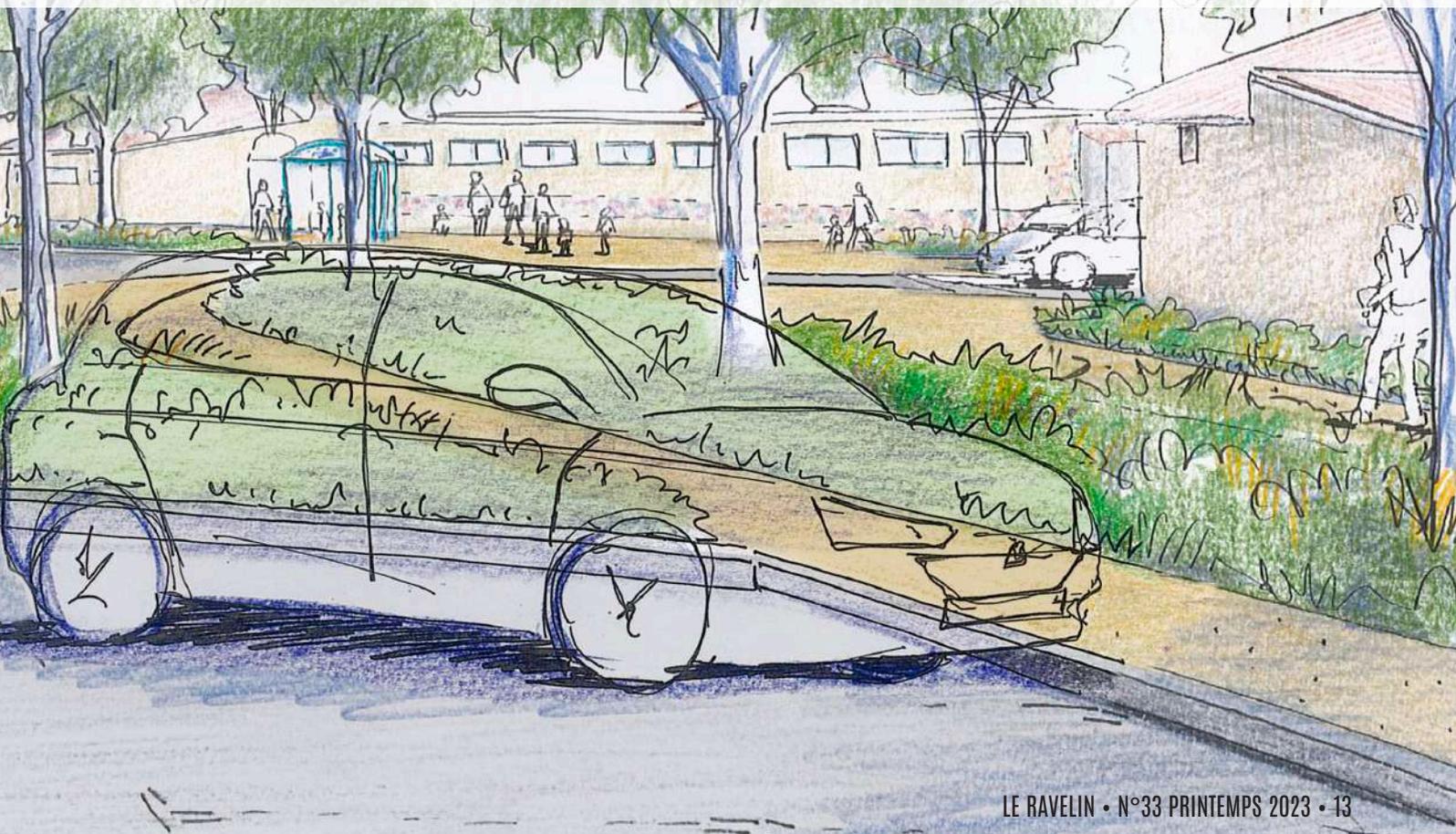
Financement

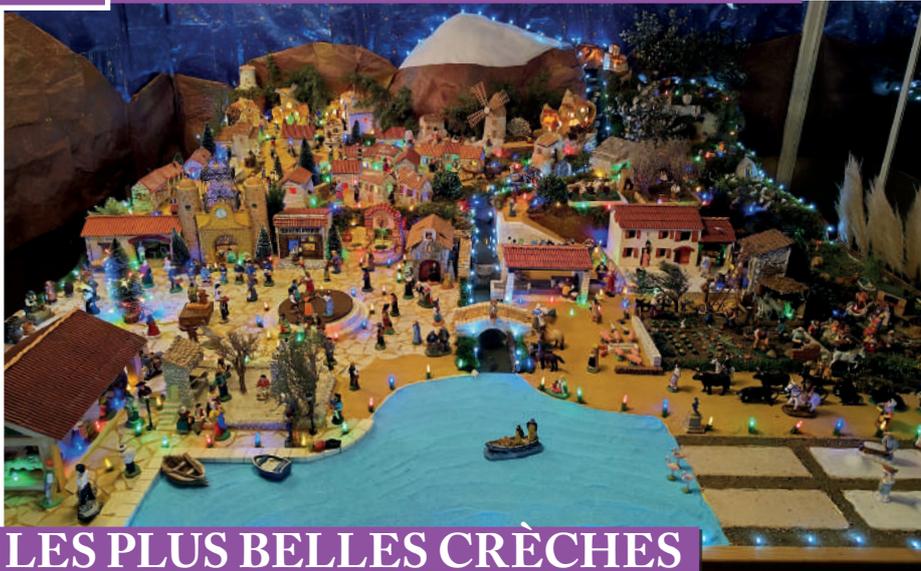
- 1 M€ sur les exercices 2023 et 2024,
- Subventions obtenues au 10 mars 2023: **371 000 €** (dans l'attente d'autres subventions).

Nous remercions une nouvelle fois les différentes institutions pour leur aide.

Pour découvrir le projet détaillé

Rendez-vous sur notre site Internet www.camaret.org, rubrique « Vie locale » puis « Requalification de l'avenue du Mont Ventoux » (fichier PowerPoint à télécharger en bas de la page).





LES PLUS BELLES CRÈCHES PROVENÇALES DU VILLAGE

Pour la première fois cette année, la ville de Camaret a voulu mettre en avant les crèches provençales des Camarétois qui se sont inscrits auprès de la mairie. Monsieur le Maire Philippe de Beauregard et les membres du jury du concours de décorations extérieures de Noël de la dernière édition, se sont déplacés chez ces passionnés dans le

courant du mois de janvier. Un très grand bravo pour leur travail! Retrouvez toutes les crèches en images sur notre site Internet www.camaret.org rubrique « Vie locale » puis « Crèches de Noël 2022 ». L'opération sera renouvelée en fin d'année. Inscription auprès de la mairie: communication@camaret.org



CONCERT DE L'ENSEMBLE VOCAL AU CHŒUR DES VIGNES

L'ensemble vocal au Chœur des Vignes s'est produit en concert le 5 février dernier dans la salle des fêtes de Travaillan sous la direction de Cyril Héritier et en

présence de 200 personnes. Bravo à tous pour cette très belle représentation! Le prochain concert aura lieu le dimanche 28 mai à la salle René Roussière.

APPEL AUPRÈS DES CAMARÉTOIS

L'association Ventoux-Rail-Nostalgie organisera une conférence concernant la ligne de chemin de fer entre Orange et Buis-les-Baronnies, le samedi 16 et dimanche 17 septembre prochains à Camaret, dans le cadre des journées européennes du patrimoine. Cette association lance aujourd'hui un appel aux Camarétois:

Si vous avez des photos, témoignages, magazines, anecdotes, etc., sur cette ligne de chemin de fer, merci de venir les déposer à l'accueil de la mairie ou de les envoyer par mail à communication@camaret.org
En vous remerciant d'avance.



TRAVAUX SUR LE TOIT DE L'ÉGLISE SAINT ANDÉOL

Des travaux ont été effectués fin janvier sur le toit de l'église Saint Andéol: remise en place et remplacement de tuiles cassées, remplacement d'une partie du solin de jointure de la toiture avec le fronton qui avait occasionné des entrées d'eau conséquentes lors des dernières pluies de décembre. Ces travaux ont nécessité la location d'une nacelle qui peut monter à 30 mètres de haut.

PROGRAMMATION ANNUELLE DES CONCERTS DES AMIS DE L'ORGUE

L'association des Amis de l'Orgue a le plaisir de vous proposer 3 concerts cette année à l'église Saint Andéol:

- Le dimanche 25 juin à 18h avec Marie Cécile Lahor à l'orgue et son mari à la trompette.
- Le dimanche 17 septembre avec Alain Bravay au tambourin et au galoubet et Marie Virginie à l'orgue.
- Le dimanche 5 novembre avec un ensemble instrumental qui s'est déjà produit en 2016 avec orgue, flûte et saxophone en présence de Sophie Bois.

L'association espère que ce programme puisse plaire à bon nombre d'entre vous et que vous serez nombreux pour assister à ceux-ci. L'association vous rappelle que tous ses concerts sont gratuits et qu'une corbeille est présente pour que chacun donne ce qu'il veut.



INFORMATIONS GÉNÉRALES DU LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

Le LAEP est un lieu d'accueil adapté à la petite enfance, qui s'adresse à toutes les familles ayant un enfant de moins de 4 ans ainsi qu'aux futurs parents. C'est un lieu de jeux, de socialisation et d'épanouissement pour les tout-petits qui offre un espace de discussion et d'échanges pour les adultes. Les enfants et parents (et/ou autres membres de la famille majeurs), sont accueillis par des professionnels d'expérience et de métiers variés en lien avec la famille, dans une ambiance conviviale et apaisée, permettant à tous de se poser, se rencontrer, se ressourcer et de se soutenir mutuellement dans le partage de ses expériences et compétences parentales. L'accueil y est anonyme, libre et gratuit. Dans cet espace, on y vient sans inscription et on y reste le temps qu'on souhaite.

Contact :

Mail : ccas@camaret.org
Téléphone : 04 90 46 41 47
Maison pour Tous - Allée des Sports - Camaret-sur-Aygués

RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

Informations sur la pré-inscription scolaire pour la rentrée 2023-2024. Sont concernés les enfants nés en 2020, les nouveaux arrivants et le passage en CP. Le dépôt des dossiers se fait au 04 90 37 82 83 ou par mail à pj@camaret.org depuis le lundi 6 mars 2023. Documents nécessaires pour la pré-inscription à télécharger sur notre site Internet www.camaret.org rubrique « Enfance Jeunesse » puis « Ecoles ».

ENFANCE ET JEUNESSE



SPECTACLE DE DANSE DE L'AMICALE LAÏQUE DE CAMARET

Les enfants de l'Amicale Laïque ont donné une belle représentation de modern-jazz, de danse orientale et de

hip-hop mi-décembre au dojo Philippe Pradayrol. Bravo à tous !



ELECTION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Félicitations aux 12 nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants qui ont été officiellement présentés le 9 février dernier lors du Conseil Municipal en présence des élus de la Ville de Camaret. Ils s'appellent Benjamin, Jade,

Noëly, Safir, Emilie, Lana, Gaïwen, Arthur, Marie, Énola, Thomas et Timéo. Redécouvrez-les tous sur notre site internet www.camaret.org rubrique « Enfance et Jeunesse » puis « Conseil Municipal des Enfants ».

LE CARNAVAL DES PÉQUÉLETS



Le 28 février dernier, les Péquéletts des ASSMAT ont fait leur Carnaval. Pour le plus grand plaisir des petits... mais aussi des grands !





INAUGURATION DE LA PISTE DE BMX AUX JARDINS DE L'AYGUES

Après plusieurs mois de travaux effectués par nos Services Techniques, et sur proposition de l'ancien Conseil Municipal des enfants, la piste de BMX a officiellement été inaugurée le 11 février. Étaient présents les

membres du nouveau et de l'ancien Conseil Municipal des Enfants qui étaient entourés des élus et de plusieurs agents de la Ville de Camaret qui ont participé activement à ce très beau projet.

RÈGLEMENT DE LA PISTE DE BMX

- Accès autorisé sur piste sèche de 9 h à 20 h
- Libre accès à la piste sous l'entière responsabilité des utilisateurs et de leur représentant légal pour les mineurs
- Port du casque et vêtements de protection obligatoires
- Interdit aux engins motorisés sous peine de poursuite
- Le port d'équipements de protection individuelle (genouillères, coudières, poignets) est fortement recommandé.



RETOUR SUR LES VACANCES D'HIVER AU CENTRE DE LOISIRS

Les enfants se sont amusés sur le thème « Au temps des chevaliers » et la météo leur a permis des jeux en extérieur sous le soleil. Ils ont fabriqué des châteaux, des épées, des boucliers, ont confectionné des vitraux, des casques de chevalier, des blasons, ont joué à l'escrime, et les 3-4 ans ont même cuisiné un château fort en chocolat. Un papa dont les enfants avaient fréquenté la structure des petits, est venu présenter à tous les enfants sa collection de chevalier. Habillé comme il se doit, il a expliqué aux enfants la tenue du chevalier, l'évolution des casques, la cotte de maille, les armes ainsi que quelques objets du quotidien. Les enfants ont adoré et étaient très intéressés. Pour Mardi gras, le Carnaval s'était installé au Centre de Loisirs et une crêpe party a clôturé cette agréable journée. Le lendemain, les grands sont allés découvrir le Club Ados et les ados ont offert aux enfants un moment qui leur a beaucoup plu.



LE GRAND RETOUR DU CARNAVAL À CAMARET!



Un grand bravo aux très nombreux enfants (et parents!) qui se sont déguisés le 4 mars dernier à l'occasion du grand retour du Carnaval dans les rues de notre village. Cet événement a été organisé par l'Amicale Laïque et l'Association Roller Camarétois en lien avec la ville de Camaret.





DES RÉSULTATS DE L'ESNV

Le 22 janvier dernier, 9 compétiteurs et 2 juges de l'ESNV (Entente Sportive Nord Vaucluse) étaient engagés pour la première étape du challenge régional de marche nordique, à la Nordique Aixoise. Une belle épreuve dans le parc de la Torse à Aix-en-Provence de 10,8 km dans un froid glacial mais sous un beau soleil. Sur les 141 compétiteurs engagés, nos compétiteurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Bravo aux nombreux lauréats de notre association camarétoise !



RENCARD AUTO : UN VÉRITABLE SUCCÈS ANNÉE APRÈS ANNÉE

Dimanche 5 février et dimanche 5 mars, de très nombreuses voitures de collection et de belles cylindrées étaient présentes sur le stade du mo-

toball pour votre rendez-vous habituel organisé par l'association de la Balade de Jérémy. Prochain rendez-vous ce dimanche 2 avril.

RÉSULTATS DU TOURNOI DE TENNIS DE CAMARET



La finale dames a opposé Sophie Gachon classée 3/6 du TC Pierrelatte à Angélique Selosse classée 4/6 de l'AS Thoroise. La gagnante est Sophie à gauche sur la photo.

Bravo aux gagnants, à l'ensemble des participants et au Camaret Tennis Club pour l'organisation de ce tournoi qui s'est déroulé du 16 janvier au 12 février 2023 dans la halle des sports.



La finale hommes a opposé Abdelmalek Abdelhamid à Muegheg Manveytan, tous deux classés 3/6 et du TC Avignon Barthelasse. Le gagnant est Abdelmalek à droite sur la photo.

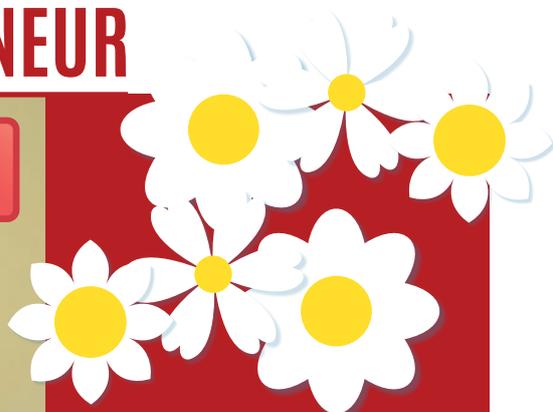
TOURNOI DE JUDO « COUPE FUJI » À CAMARET



Un grand bravo à nos jeunes judokas du Fuji judo Camarétois qui se sont distingués le 4 mars dernier lors de la 3^e journée de la « Coupe Fuji » et qui ont bien mérité leurs médailles en présence de plusieurs conseillers municipaux.



DEUX CAMARÉTOIS À L'HONNEUR



Exceptionnellement, nous avons le plaisir de vous présenter deux Camarétois à l'occasion de ce 33^e numéro du *Ravelin*: **Francis Barthée** et **Solenn Muga** qui sont tous les deux porte-drapeaux des anciens combattants. Une génération les sépare, mais leur mission est la même : garder intact la flamme du souvenir lors des commémorations patriotiques !

« Garder intact la flamme du souvenir lors des commémorations patriotiques ! »

FRANCIS BARTHÉE



Francis Barthée est une figure bien connue dans le village depuis 1955. Boulanger de métier, il est appelé dans l'armée française dans les années 1960, au camp de Carpiagne. Francis est ensuite appelé en Algérie quelques mois plus tard avec pour mission d'escorter les trains. De retour en France en 1962, il repasse à nouveau derrière les fourneaux de plusieurs boulangeries à Orange et Jonquières avant de terminer sa carrière professionnelle à l'usine Buitoni. Porte-drapeau titulaire depuis plus de 20 ans, c'est un honneur pour Francis Barthée de représenter l'association des anciens combattants de Camaret et de Travaillan (ACPG-CATM-OPEX) à chaque événement patriotique.

SOLENN MUGA



Âgée de seulement 18 ans, Solenn est actuellement en terminale au lycée Saint-Louis à Orange. Elle va prochainement passer son baccalauréat dans la spécialité « Histoire-Géographie, Géopolitique, et Sciences Économiques et Sociales ». Porte-drapeau suppléante depuis septembre 2022, sa première commémoration s'est déroulée le 11 novembre dernier à l'occasion du 104^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Son grand-père était lui-même porte-drapeau sur Cherbourg, et c'est tout naturellement qu'elle a voulu prendre le même chemin pour lui rendre hommage. Solenn est également engagée dans la réserve à l'escadron de protection de la Base Aérienne 115 d'Orange. Elle

effectue différentes missions lors des vacances scolaires. Après l'obtention de son baccalauréat, Solenn s'orientera vers une licence pour ensuite se diriger vers une carrière militaire.

Le mot de Pascal Gill, président du CATM :



« Je suis très heureux de voir que la transmission des valeurs patriotiques se perpétue à Camaret et à Travaillan. Francis est un fidèle compagnon qui aime rendre service. Solenn est une jeune femme qui est fière de son pays. Je me réjouis de les voir à l'honneur aujourd'hui. »

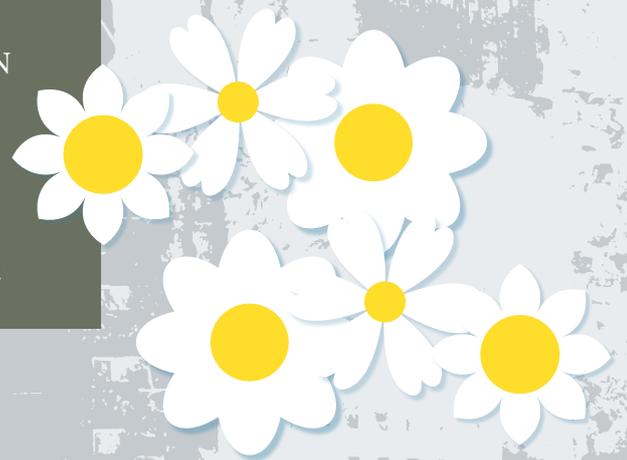


Ils nous ont quittés

- **SPORTELLI Renée**
décédée le 10 novembre 2022 à BOURG-LES-VALENCE
- **CASTEL Yves** décédé le 15 novembre 2022 à ORANGE
- **RECEVEUR Alain** décédé le 14 décembre 2022 à CAMARET
- **UBASSY épouse BIR Jacqueline**
décédée le 19 décembre 2022 à ORANGE
- **MEZZONE Gisèle** décédée le 25 décembre 2022 à ORANGE
- **CLAUZEL René** décédé le 4 janvier 2023 à ORANGE
- **ADILETTA Jocelyne** décédée le 5 janvier 2023 à ORANGE
- **MEFFRE Marcelle** décédée le 14 janvier 2023 à CAMARET
- **ELISABETH Rose-May** décédée le 13 janvier 2023 à ORANGE
- **FABBRI Florette** décédée le 16 janvier 2023 à VIOLES
- **BARNOUIN Nadège** décédée le 31 janvier 2023 à AVIGNON
- **COCHET Laurent** décédé le 2 février 2023 à SERIGNAN
- **DIANOUX André** décédé le 2 février 2023 à CAMARET
- **MORI Florence** décédée le 21 février 2023 à ORANGE
- **ROUARD Christiane** décédée le 23 février 2023 à ORANGE

Bienvenue à

- **MANCINO Mattia**
né le 22 décembre 2022
à ORANGE
- **FLAMME Alessio**
né le 11 janvier 2023
à ORANGE
- **MORICELLY Noa**
né le 4 février 2023
à ORANGE
- **NEVEUX Romane**
née le 8 février 2023
à SAINT-ETIENNE



GROUPE D'OPPOSITION

« ENSEMBLE POUR CAMARET »

L'actualité rapporte chaque jour son lot de difficultés. Nous voulons avant tout nous associer à la douleur des innombrables victimes du tremblement de terre en Turquie et en Syrie. Puissent-elles parvenir à surmonter rapidement cette épreuve. Gardons cependant une pensée pour les courageux Ukrainiens qui, depuis un an déjà, stupéfient le monde par leur courage et leur résilience. Mieux que d'autres, ils nous disent aujourd'hui que les ténèbres peuvent finir par reculer devant une aube nouvelle. Alors oublions la morosité ambiante et gardons espoir en des lendemains meilleurs. Nous savons les difficultés de nombre de nos compatriotes dans un contexte économique fragilisé. Ne négligeons

aucun soutien auprès de nos amis ou de nos proches. C'est dans cet esprit que nous vous assurons encore et toujours de notre dévouement à rester à vos côtés.

Vos élus de l'opposition municipale : Jean-Baptiste Savin, Françoise Virlovet, Richard Brancorsini, Jean-François Normani.

Restons en contact :

Notre Blog :

<http://ensemblepourcamaret.blogspot.fr/>

Téléphone : 07 82 50 48 67

 : <https://www.facebook.com/ensemble.pour.camaret>

TRIBUNE LIBRE





VOTRE PRINTEMPS 2023 À CAMARET-SUR-AYGUES



AGENDA



AVRIL

Samedi 1^{er} avril de 19 h à 1 h

- BAL DE PRINTEMPS
DU COMITÉ DES FÊTES
À la salle René Roussière

Du lundi 3 au vendredi 7 avril

- SEMAINE OLYMPIQUE
Avec les écoles primaires
de Camaret

Vendredi 7 avril

- RÉOUVERTURE
DE LA MAISON DES VINS
Sur la place des Félibres

Du samedi 8 au samedi 15 avril

- EXPOSITION
SUR JEAN-HENRI FABRE
À la chapelle Saint Andéol

Samedi 15 avril à 14 h

- CABARET
À la salle René Roussière organisé
par le Club Bel Automne

Samedi 22 avril à 18 h

- CÉRÉMONIE en hommage
aux pilotes de l'US Air Force
À la stèle du Plan de Dieu

Mardi 25 avril à 18 h

- JOURNÉE NATIONALE
du Souvenir des Victimes et des
Héros de la Déportation + plaque
commémorative familles juives
réfugiées. Devant la fresque
de l'église Saint Andéol

Samedi 29 avril à 20 h

- SOIRÉE TAPAS
À l'Espace René Roussière
organisée par le Comité d'Entraide

Dimanche 30 avril

- BALADE GOURMANDE
DU PLAN DE DIEU
Dans les vignobles
et les domaines viticoles

MAI

Lundi 1^{er} mai

- RASSEMBLEMENT
DE VOITURES
Sur le parking du Motoball,
organisé par Images-Vidéos-
Passion

Du mercredi 3 au dimanche 7 mai

- EXPOSITION DU CATM
SUR LES OPEX
À la chapelle Saint Andéol

Lundi 8 mai à 11 h

- COMMÉMORATION
DE LA FIN DE LA
2^E GUERRE MONDIALE
Devant la fresque
de l'église Saint Andéol

Dimanche 14 mai

- BROCANTE DANS
LE VILLAGE
Organisée par l'APEL
Saint Andéol
- FÊTE DE LA SAINT ANDÉOL

Mercredi 24 mai à 15 h

- CONFÉRENCE
Michelle Margain sur la Maison
Beque à la salle René Roussière

Dimanche 28 mai après-midi

- CONCERT DE PRINTEMPS
Organisé par l'Ensemble
au Chœur des Vignes
à la salle René Roussière

JUIN

Du vendredi 2 au dimanche 4 juin

- FÊTE VOTIVE
Sur le tour de ville

Du mardi 6 au jeudi 8 juin

- EXPOSITION
GRÉCO-ROMAINE
À la chapelle Saint Andéol

Vendredi 16 juin de 18 h à 1 h

- BODEGA DES JEUNES
AGRICULTEURS
Sur le stade de Motoball

Dimanche 18 juin

- JOURNÉE AMÉRICAINE
Sur le tour de ville

Dimanche 18 juin à 18 h

- COMMÉMORATION
de l'appel du 18 juin 1940 et
journée d'hommage aux Morts
pour la France en Indochine
Sur le square de l'Abbé Persat

Vendredi 23 juin

- SOIRÉE KARAOKÉ
du jumelage avec le Liban
à l'étang de la Garriguette
organisée par le Cèdre et l'Olivier

Dimanche 25 juin à 18 h

- CONCERT DES AMIS
DE L'ORGUE
À l'église Saint Andéol

Vendredi 30 juin à partir de 18 h

- MARCHÉ DES
PRODUCTEURS
de la Maison des Vins sur la
Place des Félibres

**Tous les mercredis matins
de 8 h à 12 h**

**MARCHÉ DE PROVENCE
sur le parking du Motoball**

**Tous les premiers dimanches
du mois de 9 h à 12 h**

**RENCARD AUTO
sur le parking du Motoball**

WWW.CAMARET.ORG



Le Comité des Fêtes de Camaret organise son premier

BAL DE PRINTEMPS

Pour toutes les
générations
animé par
MISTER FLO!



Samedi 1^{er} avril

À partir de 19h00

Salle René Roussière - CAMARET

Buvette et restauration sur place (food-trucks) - Entrée : 5€

**Une conso offerte sur présentation
de ce coupon à découper**